

COMMUNIQUE DE PRESSE – 02/04/2019

## Pérennisation des places d'hébergement hivernales : une annonce ministérielle loin d'être satisfaisante pour le réseau Interlogement93

Mercredi dernier, Julien Denormandie, Ministre de la Ville et du Logement, a annoncé la pérennisation de 6000 places d'hébergement sur les 15 000 ouvertes cet hiver. Une annonce qui bien qu'elle soit censée être exceptionnelle est attendue tous les ans et qui laisse, cette année encore, un goût amer aux 45 associations du réseau Interlogement93.

Alors même que l'Etat rappelle la nécessité d'en finir avec la gestion au thermomètre, cette annonce de pérennisation de places d'hébergement arrive bien tard. Trop tard même puisque les premières places hivernales ont déjà fermé et que **faute d'anticipation suffisante, ce sont 52 personnes qui ont regagné la rue au cours des derniers jours dans le mépris total du principe de continuité de la prise en charge** pourtant inscrit dans la loi<sup>1</sup>.

Et si cette annonce arrive trop tard, les places annoncées sont, elles, en trop faible nombre. Bien que le gouvernement ne cesse de se féliciter que l'on n'ait jamais autant créé de places que ces dernières années, **ce sont tout de même 9000 places qui ferment** et donc 9000 personnes qui ne bénéficieront plus de cet hébergement qui leur est pourtant dû. 9000 et sans doute plus !

A l'heure où Paris réédite sa nuit de la solidarité qui montre une augmentation du nombre de personnes à la rue, **aucune étude ne permet d'évaluer de manière complète le besoin**. Une ineptie pointée du doigt par le député héraultais LREM Nicolas Démoulin dans un récent rapport parlementaire sur la question du sans-abrisme.

Les seuls chiffres actuellement disponibles pour en faire état sont les demandes parvenues auprès du 115. Encore faut-il avoir la patience, la possibilité de charger son téléphone et, peut-être aussi dans une certaine mesure, la chance de réussir à joindre la plateforme téléphonique, avec un temps moyen d'attente de 102 minutes au 115-93 ce jeudi 28 mars<sup>2</sup>.

C'est sans compter les **60 à 80% de personnes ayant besoin d'une solution d'hébergement mais qui ne sollicitent désormais plus le 115-93**, parmi lesquelles beaucoup d'hommes seuls, las de n'avoir espoir d'obtenir une solution de mise à l'abri que pendant l'hiver.

Mais le nombre n'est pas le seul objet de scepticisme. En effet, toutes les places d'hébergement ne se valent pas et la tendance actuelle du gouvernement à la création par regroupement de méga-structures d'hébergement inhumaines, à la multiplication de dispositifs par défaut tels que les haltes de nuits ou encore à la baisse des financements des CHRS ne sont pas vraiment pour rassurer quant à la qualité d'accueil des places pérennisées. **Les mesures mises en œuvre par le gouvernement vont dans le sens d'un parcours d'insertion à deux vitesses** avec d'un côté, un Logement d'abord pour les personnes en situation administrative régulière et bénéficiant de ressources et de l'autre, un hébergement à bas coût, tout juste un toit sur la tête, pour des personnes en grande détresse sociale.

Pérennisées trop tard, en trop faible nombre et, on peut le craindre, de qualité médiocre, l'annonce de pérennisation de places laisse aussi planer le **doute sur leur répartition géographique**. Suivra-t-elle la répartition égale mais non équitable des crédits du BOP 177 en Ile-de-France dont la Seine-Saint-Denis ne bénéficie que d'1/8<sup>e</sup> alors que le département est systématiquement qualifié de « *territoire hors norme* » ? Combien la Seine-Saint-Denis peut-elle espérer pérenniser de places alors qu'une cinquantaine de personnes ont été remises à la rue ce weekend que **jeudi dernier déjà, aucune solution de mise à l'abri n'avait pu être**

---

<sup>1</sup> Principe de continuité – Article L345-2-3 du CASF

<sup>2</sup> Données 115-93 du 28/03/2019



trouvée pour 404 personnes (dont 169 enfants) ayant joint le 115<sup>3</sup> ?

L'annonce du Ministre n'est donc pas une victoire à célébrer mais elle aura peut-être au moins eu le mérite de calmer les esprits et de différer la grogne des associations, faute de répondre vraiment aux besoins des personnes sans abri.

## Interlogement93

Créé en 1990, Interlogement93 est un réseau associatif de 45 associations de lutte contre l'exclusion sociale et la grande précarité en Seine-Saint-Denis. Basée à Montreuil, l'association porte le SIAO du 93 (dont la plateforme départementale du 115) et gère différents dispositifs d'accompagnement et de gestion locative sociale, destinés aux publics rencontrant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement (ASLL, Solibail etc.). Interlogement93 est en outre co-porteur, aux côtés du Conseil départemental, du programme Logement d'Abord de Seine-Saint-Denis.

### Contact presse :

Bénédicte Souben

*Responsable animation réseau & communication associative*

Interlogement93

[reseau@interlogement93.net](mailto:reseau@interlogement93.net) / 01.41.58.61.49 / 06.74.10.26.31

## LA JOURNEE DU 28 MARS 2019 AU 115 DE SEINE-SAINT-DENIS

- Appels reçus : 3247
- Nuitées hôtelières (en personnes) : 9325
- Demandes non pourvues (en personnes) : 404
  - Dont :
    - Hommes isolés : 6
    - Femmes isolées : 22
    - Couples sans enfants : 72
    - Personnes en famille : 304
      - Dont :
        - 169 mineurs

<sup>3</sup> Données 115-93 du 28/03/2019